

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2021

Présents : Gilles SABATIER – Hélène SERVAYRE – David COMPTOUR – Audrey CHABRIER – Alexandre LEFEVRE – Évelyne DESICY – Maria DE SOUSA ANTUNES Christelle RONDEL (secrétaire) – Christophe MARTEL - Manon CHABOT— Pierre BEAUVERT – Nicole ESBELIN – Bernard EMIREN – Pierre SOURDILLE

Absents Excusés : François DUJARDIN (procuration Hélène SERVAYRE)

Votants : 15

Ordre du Jour :

- Rapport définitif 2020 CLECT
- Demande de Subvention Région abris bus scolaires
- Locations garage
- Vente immobilière
- Sécurité Ecole
- Motion pour le maintien de la Trésorerie de Jumeaux
- Motion avenir d'EDF et du service Public de l'électricité
- Information et questions diverses

Déroulé de séance : début 19h15

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord pour ajouter à l'ordre du jour la modification des statuts d'API, un point complémentaire nécessitant une délibération.

- **Modification des statuts d'API** : Lecture est faite par Monsieur le Maire des modifications apportées aux statuts d'API notamment dans les domaines annexes à l'économie, à l'aménagement de l'espace, à la protection et la mise en valeur de l'environnement, aux équipements culturels et sportifs, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que de modifier et de compléter l'article 8.

Vote : 14 « pour » et 1 « abstention »

- **Rapport définitif 2020 CLECT** : Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges. Lecture faite par Monsieur le Maire avant délibération pour approuver le rapport de cette commission.

Vote : 15 « pour »

- **Demande de subvention Région Abris Bus scolaires** : Mise en place de deux abris bus (un rue des gravières, l'autre route du Saut du Loup). Ces abris bus seront financés intégralement par la Région, seules les plates – formes (dalles) sont à la charge de la Commune.

Vote : 15 « pour »

- **Locations garages rue des Rosiers** : Les agents de voirie ont débarrassé deux des trois garages situés rue des Rosiers. La commune souhaite procéder à leur location. Le

montant de la location s'élèverait à 30 euros par mois. Ces garages ne sont pas équipés en électricité.

Vote : 15 « pour »

- **Vente immobilière** : ce point est retiré de l'ordre du jour car la municipalité n'a pas la nouvelle estimation des domaines.
- **Sécurité école** : deux devis ont été présentés au Conseil pour doter l'école

❖ **D'un système d'alarme anti-intrusion.**

Cela comprend 1 détecteur dans chaque classe et dans le bureau de la Directrice
Une sirène intérieure dans chaque bâtiment
Une sirène extérieure
Un transmetteur électronique

La Société retenue est la société CGE Distribution : montant du devis 2 048 €

La différence entre les 2 devis (2 048 € et 3574 €) s'explique en partie (500 €) par l'installation du matériel sur le site.

❖ **D'un système anti-terrorisme :**

Cela comprend un système lumineux de couleur rouge que chaque maîtresse pourra activer par le biais d'un bouton dans chaque classe.

La société retenue est la société CGE Distribution : montant du devis : 1 150 €. Le deuxième devis étant plus élevé (1 750 €).

Vote : 14 « pour » et 1 « abstention »

- **Motion pour le maintien de la Trésorerie de Jumeaux** :
Lecture faite par Monsieur le Maire du courrier du Maire de Jumeaux

Vote : 15 « pour »

- **Motion sur l'avenir d'EDF et du Service public de l'électricité** :
Lecture faite d'un courrier par Hélène SERVAYRE et développée par Mme DESICY.

Vote : 15 « pour »

➤ **Informations et questions diverses** :

- **SIEG** : Des travaux de renforcement obligatoires sont envisagés dans le secteur des Coustilles, environ 700 mètres, la facture s'élève à 320 000 €. La participation de la commune serait de 60 000 €. La commune a refusé, le renforcement sera réalisé sur l'aérien existant.
- **Amiante** : Dans le cadre des obligations de détection de l'amiante des bâtiments publics appartenant aux communes, la partie de l'école maternelle n'ayant pas été diagnostiquée il a été procédé à celui-ci. Le rapport conclut : pas de risques majeurs

mais une évaluation périodique à mettre en place.

- **DIR** : La commune a reçu la réponse à sa sollicitation concernant l'indication de l'interdiction de la traverse du Breuil aux plus de 3.5 tonnes sur les panneaux de la sortie 15 de l'A75. L'installation de ce panneau fait l'objet d'un devis de 61 259 € à la charge de la commune !

Autre sollicitation concernant le report de la sortie du Breuil à la sortie 17. Le devis s'élève à 73 489 € à la charge de la commune.

A la suite de ces devis, la municipalité sollicite un entretien auprès du Sous-Préfet pour obtenir quelques explications notamment « pourquoi ne pas bénéficier de la même indication que celle d'ISSOIRE ».

- **Ouverture d'une enquête publique du 15 au 29 mars 2021** relative à la suppression du passage à niveau N°58 sur la ligne de chemin de fer de St Germain des Fossés à Nîmes.
Monsieur VEYRAT-CHARVILLON Jean a été désigné comme commissaire enquêteur.
- **DETR 2020** : La Préfecture consent à remplacer la DETR 2020 prévue pour la rénovation de la salle polyvalente au profit des ateliers municipaux : l'arrêté préfectoral sera modifié dès l'acquisition du terrain.
- **Bonus Relance** : Monsieur HORTEFEUX a annoncé l'attribution, par la Région, dans le cadre du dispositif « bonus relance » d'une subvention d'un montant de 68 723 € soit 38% du montant des travaux des ateliers municipaux.
- **Travaux rue du Bourg** : La réfection du réseau eau potable de certaines rues du bourg a été sollicitée auprès du Syndicat Mixte de l'Eau. Une demande de changement de deux poteaux EDF a été demandée auprès d'Enedis : refus
Il est à noter que tous travaux de raccordement ou branchements aux différents réseaux ne seront autorisés qu'après un délai de 6 ans après la fin des travaux de voirie.
- **SICTOM** : suite à l'Assemblée Générale du SICTOM, Christophe MARTEL nous informe sur la gestion des déchets du cimetière (tous les déchets sont mélangés). La solution proposée serait un semi-compostage pour déchets verts + poubelles pour les plastiques + système de récupération des pots plastiques pour les horticulteurs et maraichers.
Ce système est déjà mis en place sur certaines communes (Parent et St Germain Lembron). Mise en place test pour le Breuil très bientôt. C'est gratuit pour les communes tests et piloté par les SICTOM.
- **Départ en retraite** : Le départ en retraite de Madame DENNE Yolande est prévu pour le 31 mai 2021.

Fin de séance : 20h45